



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question écrite n° 73440

Texte de la question

M. Georges Colombier attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'impunité dont semblent jouir certains mineurs auteurs de crimes graves. Il lui soumet l'exemple récent d'un mineur auteur de quatre agressions au couteau dont deux ayant entraîné des blessures graves dans une commune rurale de l'Isère. Ce jeune délinquant ne s'est vu signifier par le juge que sa mise sous contrôle judiciaire, provoquant ainsi une indignation légitime de la population du village. Il lui demande de lui préciser les mesures qu'elle compte mettre en oeuvre afin de protéger la population des agissements des mineurs criminels.

Données clés

Auteur : [M. Georges Colombier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73440

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1052